Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215602533-20260407-CM20260407_07-DE

2026-04-07 / 07

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE SEPT AVRIL à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme HERVÉ Muriel, Maire.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE TREAL

Etaient présents : Muriel HERVÉ, Maire, Corinne MARCHAND, Guénaël JOLLY, Céline ETRILLARD, Marie-Christine HAVARD, Thierry WAJCHERT, Nathalie JOUAN, Isabelle COUÉ, Frédéric BENOIT, Delphine BAUDU, Thomas POSSÉMÉ, Guillaume DRUNE, Léa CHAUVET, Jonathann LORIOT, Louis ROLLANDO formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers municipaux :

Effectif légal : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Votants : 15

Absents excusés :

Absents non excusés :

Marie-Christine HAVARD est désignée secrétaire de séance.

Séance du 07 Avril 2026

Date de convocation :
01.04.2026

A compter du 1er janvier 2019, avec la mise en place du répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE, les listes électorales seront permanentes et mises à jour quotidiennement. La réforme transfère aux maires la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs et instaure un contrôle à posteriori par une commission de contrôle chargée d'examiner les recours administratifs formés par l'électeur préalablement à tous recours contentieux contre les décisions prises par le maire à son encontre.

Délibération n° 2026-04-07/ 07

OBJET :

Commission de contrôle des listes électorales (article L19 nouveau du Code électoral)

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, elles sont composées d'un conseiller municipal (hors maire et adjoints) et d'un suppléant.

Sur proposition de Madame le Maire, sont nommés :

Titulaire : Marie-Christine HAVARD
Suppléant : Thierry WAJCHERT

Le conseil municipal après avoir délibéré : Adopte à l'unanimité, la désignation des deux conseillers qui seront membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREAL (MORBIHAN)

Muriel HERVÉ